

PREFECTURE DU NORD

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
ET DES LIBERTES PUBLIQUES  
Bureau de la Circulation  
et de la Sécurité Routière



N° 47-0158

DEMANDE DE DUPLICATA  
de certificat d'immatriculation

(carte grise)  
par suite de  perte,  vol de l'original  
(Article R 117 du Code de la Route)

IMPORTANT

Cette demande ne peut être  
formulée que par le titulaire  
de la carte grise

Cet imprimé doit être rempli en lettres capitales et accompagné des pièces dont le détail figure au verso

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

• DEMANDEUR

MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE  ENTREPRISE

NOM ET PRÉNOM (pour une FEMME MARIÉE, indiquez le NOM de JEUNE FILLE) ou RAISON SOCIALE

NOM ET PRÉNOM du CONJOINT éventuellement

ALIAS (ou 2<sup>e</sup> NOM) ou NOM du LOCATAIRE si VÉHICULE pris en LOCATION  
A si ALIAS (2<sup>e</sup> NOM) ou B si VÉHICULE en LOCATION avec option d'achat ou C si véhicule en location longue durée

• DATE ET LIEU DE NAISSANCE

J M A COMMUNE \_\_\_\_\_ SEXE indiquez F ou M   
DÉPARTEMENT \_\_\_\_\_ ou PAYS pour l'étranger \_\_\_\_\_

• DOMICILE

(SI LOCATION, INDIQUEZ LE DOMICILE DU LOCATAIRE)

Numéro de la voie \_\_\_\_\_ Nature de la voie (avenue, etc.) \_\_\_\_\_ Nom de la voie \_\_\_\_\_  
COMMUNE \_\_\_\_\_ Pour les grandes villes, indiquez le numéro d'arrondissement \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Bureau distributeur \_\_\_\_\_

• VÉHICULE

GENRE \_\_\_\_\_ MARQUE \_\_\_\_\_ PUISSANCE \_\_\_\_\_ CV \_\_\_\_\_  
N° d'immatriculation \_\_\_\_\_ Pour les exploitants agricoles, numéro d'exploitation \_\_\_\_\_

• RÉGLEMENT :  ESPÈCES  CHÈQUE BANCAIRE  CHÈQUE POSTAL OU MANDAT

• POUR LA PROVINCE : LIEU SOUHAITÉ POUR LE RETRAIT DU DUPLICATA

PRÉFECTURE  COMMISSARIAT de : \_\_\_\_\_  
 SOUS-PRÉFECTURE  MAIRIE de : \_\_\_\_\_  
ou à l'adresse suivante (*joindre dans ce cas une enveloppe affranchie au tarif recommandé*) : \_\_\_\_\_

• POUR PARIS : Le dépôt de la demande et le retrait du duplicata doivent être effectués à la Préfecture de Police ou à la Mairie annexe du domicile.

JUSTIFICATION DE L'IDENTITÉ :

PIÈCE PRÉSENTÉE \_\_\_\_\_ NUMÉRO \_\_\_\_\_

DATE ET LIEU DE DÉLIVRANCE \_\_\_\_\_

JUSTIFICATION DU DOMICILE :

PIÈCE PRÉSENTÉE \_\_\_\_\_

MOTIF DU REJET DE LA DEMANDE

Dans le cas où je rentrerais en possession de l'original de la carte grise, je m'engage à l'adresser au service qui a délivré le duplicata.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU DEMANDEUR,  
(Pour les sociétés, nom, qualité du SIGNATAIRE et CACHET)

ADRESSE DES LOCAUX : 5, RUE GUSTAVE DELORY - 59039 LILLE CEDEX  
BUREAUX OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI  
de 8h 30 à 11h 30 et de 13h 30 à 16h 30  
☎ 03.20.30.59.59 - Fax 03.20.30.59.21  
<http://www.nord.pref.gouv.fr>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les particuliers et les entreprises individuelles. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès de la Préfecture ci-dessus mentionnée.

# PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTE GRISE

1. L'EXEMPLAIRE N° 2 DE LA DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL ;
2. LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE L'IDENTITÉ ET DU DOMICILE DU TITULAIRE DE LA CARTE GRISE PERDUE OU VOLÉE (VOIR LISTE CI-APRÈS);
3. LE RÉGLEMENT DES DROITS FIXES : (1 CHEVAL FISCAL)
  - PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC

**IMPORTANT : NOUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE RAPPORT DE CONTRÔLE TECHNIQUE SI VOTRE VÉHICULE EST SOUMIS À CETTE OBLIGATION**

<b>ORIGINAL DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ADMISES (À PRÉSENTER DANS TOUS LES CAS AVEC LE DOSSIER)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT, (CES TITRES PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ACCEPTÉS, MÊME PÉRIÉS DE MOINS DE 5 ANS)</li> <li>- PERMIS DE CONDUIRE</li> <li>- CARTE DE COMBATTANT,</li> <li>- CARTE D'IDENTITÉ OU CARTE DE CIRCULATION DÉLIVRÉE PAR LES AUTORITÉS MILITAIRES,</li> <li>- CARTE DE SÉJOUR TEMPORAIRE,</li> <li>- CARTE DE RÉSIDENT, CERTIFICAT DE RÉSIDENCE DE RESSORTISSANT ALGÉRIEN,</li> <li>- CARTE DE RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (CES TITRES DE SEJOUR DOIVENT ÊTRE EN COURS DE VALIDITÉ ET COMPORTER LA DERNIÈRE ADRESSE DANS LE NORD).</li> <li>- POUR LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE, LIVRET DE CIRCULATION COMPORTANT LA COMMUNE DE RATTACHEMENT</li> <li>- POUR LES SOCIÉTÉS, EXTRAIT K BIS DU REGISTRE DU COMMERCE ÉTABLI DEPUIS MOINS DE 2 ANS, ACCOMPAGNÉ D'UN POUVOIR AUTORISANT LE RETRAIT DE LA CARTE GRISE</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>JUSTIFICATIF DU DOMICILE ( DE MOINS DE 3 MOIS )</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QUITTANCE DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ</li> <li>- FACTURE D'EAU OU DE TÉLÉPHONE</li> <li>- CONTRAT OU QUITTANCE D'ASSURANCE (LOGEMENT)</li> <li>- TITRE DE PROPRIÉTÉ</li> <li>- CONTRAT DE LOCATION</li> <li>- QUITTANCE DE LOYER DÉLIVRÉ PAR UN ORGANISME OFFICIEL (H.L.M - NOTAIRES - AGENCES)</li> <li>- ATTESTATION D'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES DOMICILIÉES CHEZ UN TIERS</li> </ul>

## INFORMATION PRATIQUES

LA DEMANDE DE DUPLICATA, ACCOMPAGNÉE DE LA JUSTIFICATION DE L'IDENTITÉ ET DU DOMICILE, PEUT ÊTRE DÉPOSÉE OU ADRESSÉE À LA PRÉFECTURE OU LA SOUS-PRÉFECTURE QUI A DÉLIVRÉ LA CARTE GRISE INITIALE, ACCOMPAGNÉE DU PAIEMENT ET D'UNE ENVELOPPE TIMBRÉE EN RECOMMANDÉ POUR LE RETOUR PAR VOIE POSTALE.

LES MODALITÉS DE TRANSMISSION DE LA DEMANDE ET DE RETRAIT DU DUPLICATA SONT PRÉCISÉES CI-APRÈS :

LIEU DE DOMICILIATION	TRANSMISSION DE LA DEMANDE	RETRAIT DUPLICATA
<b>I. PERTE OU VOL DE LA CARTE GRISE À PARIS</b> PERSONNES DOMICILIÉES À PARIS	SEUL LE DÉPÔT DIRECT À LA PRÉFECTURE DE POLICE OU À LA MAIRIE ANNEXE EST ADMIS	LIEU DE DÉPÔT.
PERSONNES DOMICILIÉES EN PROVINCE	PAR COURRIER DE L'INTÉRESSÉ	LIEU INDIQUÉ DANS LA DEMANDE DE DUPLICATA
<b>II. PERTE OU VOL EN PROVINCE</b> PERSONNES DOMICILIÉES À PARIS	EXCEPTIONNELLEMENT PAR COURRIER DE L'INTÉRESSÉ S'IL DEMEURE PROVISOIREMENT HORS DE PARIS	ENVOI DU DUPLICATA À L'INTÉRESSÉ PAR COURRIER DE LA PRÉFECTURE DE POLICE
PERSONNES DOMICILIÉES EN PROVINCE	DÉPÔT DIRECT EN PRÉFECTURE DU NORD, EN SOUS-PRÉFECTURES OU PAR COURRIER DE L'INTÉRESSÉ (DANS CE CAS JOINDRE, À L'ENVOI, ENVELOPPE TIMBRÉE POUR RETOUR)	ENVOI DU DUPLICATA À L'INTÉRESSÉ SOUS PLI RECOMMANDÉ PAR LA PRÉFECTURE OU LA SOUS-PRÉFECTURE OU RETRAIT AUX GUICHETS PAR LE TITULAIRE DE LA CARTE GRISE